

Mercredi 20.08.2025 Le Journal du Jura

ajour.ch

Région 3

Il sonne moins cinq avant Chaindon

Reconvilier

A quelques jours du raout, l'heure n'est plus qu'au peaufinage des détails. Le gros des défis a déjà été surmonté, même si le comité d'une manif aux 50'000 visiteurs n'est jamais à l'abri.

Dan Steiner

Pour Chaindon, on met les petits plats dans les grands, et pas que du côté de la boulangerie Hoffman, pas avare en gâteaux tout bouillants tout chauds. Preuve que la manifestation reconvilièraise jouit d'une renommée qui n'est plus à faire, les «puissants» CFF mettent à nouveau des convois spéciaux à disposition des quelque 50'000 visiteuses et visiteurs, le lundi 1er septembre. L'an prochain, le transporteur fédéral calquera même les travaux qu'il entreprend sur la ligne Sonceboz - Moutier sur le raout agricole de la Vallée. Pas rien.

Musique d'avenir, mais cela pour dire qu'une manifestation d'une telle ampleur, ça demande une bonne dose d'huile de coude, et que le comité d'organisation n'est pas peu fier de voir le bout des préparatifs. «Certains défis prennent davantage de temps que d'autres», concède Ervin Grünenwald, ordonnateur d'un événement qui se mettra en branle samedi 30 août déjà, avec l'ouverture des manèges, mais surtout le dimanche 31, dès 8h30 avec le concours de débardage chevalin.

«Au final, il y en aura pour toutes les générations,



Respectivement administrateur et président de la manifestation, Yannick Langel et Ervin Grünenwald présentent les distinctions qui seront remises aux «meilleurs» équidé, ovin, bovin et caprin.

rappelle-t-il ce mardi une dernière fois devant la presse, à quelques jours des réjouissances. «Et ce grâce à une Foire sans chieflis», sourit-il, dans une allusion à peine voilée à la récente communication de la Fondation Grand Chasseral, qui paraîtra lors du cortège du dimanche soir.

Toutes les autorisations en main, mais...

Trouver des gens pour y participer fait d'ailleurs partie des défis. En concurrence avec la Fête fédérale de lutte, Chaindon a dû essayer quelques défections pour le cortège folklorique, ce qui n'empêchera toutefois pas ce dernier de se laisser regarder. Et si toutes les autorisations nécessaires à assurer le bien-être animal sont au chaud, également pour la populaire course des cochons du

dimanche, les organisateurs ne sont pas à l'abri.

De la dermatose, par exemple, qui a récemment eu raison du combat de reines de Bonatchlèsse, en Valais. «Nous n'avons pas d'emprise là-dessus, mais nous avons cependant la chance de ne pas avoir d'alpage proche de la France», juge Ervin Grünenwald. Un impondérable. Comme la météo, d'ailleurs, contre laquelle le président espère ne pas avoir à lancer l'opération pluie. Auquel cas, une cargaison a toutefois déjà été commandée, rassure-t-il.

Au-delà de ça, la grand-messe se présente à nouveau sous les meilleurs auspices. Avant chaque manche de la «Santlicenens», des démos de prévention menées par la Protection civile et Redog donneront au public la possibilité de

voir évoluer les chiens de sauvetage et de sauvetage, créé en 1971. «Le but est que les exercices ne soient pas à chaque fois identiques», souligne le boss. Le défi, pour Redog, cette fois, sera de construire un terrain de jeux démontable pour le lundi. Pour cela, pas moins de 900 palettes seront utilisées.

Cinq choses qui clochent

Puis place au lundi, justement, animé par quelque 500 à 550 forains. «Il est toujours impressionnant de se dire qu'il faut pour cela mobiliser plus de 300 bénévoles», résume Ervin Grünenwald, qui inclut là bien entendu les autres jours de fête. «C'est en somme une petite à moyenne entreprise.» Ce jour-là, les badauds investiront les rues du village, les bestiaux le champ de foire. «Sans taxe», fait

77 Il est toujours impressionnant de se dire qu'il faut plus de 300 bénévoles.

Ervin Grünenwald
Président d'organisation de la Foire

remarquer notre interlocuteur. «Ni besoin de s'annoncer, sauf pour les petits animaux, dès 4h du matin au check-point, pour celles et ceux qui veulent faire commerce.»

Comme l'an dernier, un jury décernera par ailleurs des cloches aux meilleurs animaux. Un prix plutôt subjectif, déjà décerné l'an dernier à une vache et à un cheval, et que l'organisation de la Foire étend, en 2025. En sus des plus séduisants – pas que sur l'aspect visuel – bovin et équidé, une cloche sera attribuée à un ovin, une à un caprin et la dernière récompensera une personne qui aura animé le cortège accompagné de son troupeau. «Il s'agit de coups de cœur, selon l'humour», conclut Ervin Grünenwald, qui ne fera pas partie du jury. Sa liste des tâches est déjà bien assez longue, merci pour lui.

Demande de permis déposée pour la rénovation de la Migros

Tavannes Le géant orange prévoit la transformation du commerce bordant la route cantonale pour réouverture courant 2026. La surface de vente ne devrait toutefois pas bouger, mais être embellie.



L'embellissement du commerce devrait nécessiter sa fermeture provisoire.

Les inconditionnels du M orange auront bientôt un magasin en bonne et due forme du côté de Saint-Imier, commerce attendu depuis un bout de temps pour remplacer l'existant. Comme l'avait également réitéré la Migros récemment, les enseignes de Tavannes et de Tramelan devraient, elles, subir à terme une rénovation, suivant un nouveau concept national d'aménagement.

L'adresse tavannaise fait justement l'objet d'une demande de permis de construire, procédure publiée dans la «Feuille d'avis du district de Moutier» la semaine dernière. À l'horizon 2026, le géant orange souhaite en effet réaménager sa succursale de la Vallée. Alors que le planning des travaux est encore en cours, le service de communication de la Société Coopérative Migros Neuchâtel-Fribourg indique que cela nécessitera une fermeture du magasin, ouvert en 1990, relooké en 2009 et équipé de panneaux photovoltaïques cette année.

Aussi à Tramelan, mais plus tard

Selon l'entreprise, la surface de vente de 860 m² ne bougera pas, mais les locaux feront l'objet d'un embellissement général, pour des coûts totaux, hors taxes, de quelque 6 millions de francs. Si le stationnement des véhicules est encore à l'étude, la demande de permis indique l'aménagement de neuf places pour vélos.

Notons enfin que le projet envisagé du côté de Tramelan ne devrait pas aboutir avant 2029, dit

Les travaux préparatoires du parc éolien stoppés

Montagne de Tramelan La Direction cantonale des travaux publics et des transports a ordonné l'arrêt immédiat du chantier, de manière superprovisionnelle. L'entreprise BKW se dit toutefois confiante quant à une reprise rapide.

Sébastien Goetschmann

Les travaux préparatoires, en particulier la création de chemins d'accès et du débouement, du parc éolien de la Montagne de Tramelan et Montbanier ont commencé le 11 août. Or, nous apprenons ce mardi qu'ils viennent d'être stoppés. En effet, l'Office juridique de la Direction cantonale des travaux publics et des transports (DTT) a ordonné l'arrêt immédiat de ce chantier, par mesure super-

provisionnelle. Dans sa décision, l'instance bernoise explique que la partie recourante, déboutée par l'autorité de la Police des constructions de la commune de Tramelan, a interjeté son recours auprès de la DTT.

L'autorité cantonale relève aussi que la décision globale de juin 2016 de l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire concernant ce projet exige que «les droits de propriété nécessaires à la réalisation des installations doivent avoir

été construits, inscrits au registre foncier et confirmés aux communes de Tramelan et Sâcourts» avant le début des travaux.

«En l'occurrence, la procédure d'expropriation est en cours et son avancement n'est pas connu. L'arrêt des travaux à titre superprovisionnel s'impose pour des raisons de protection de l'environnement, particulièrement les intérêts de la forêt», précise l'Office juridique. En effet, l'abattage d'arbres constitue une atteinte définitive. «Pour

l'instant, compte tenu de ces dommages potentiellement irréversibles, l'intérêt public à stopper les travaux l'emporte en comparaison de l'intérêt privé de l'intimée (réd: BKW) à les poursuivre.»

Documents à analyser

L'entreprise BKW, en charge de ces travaux, les a ainsi stoppés, mais se montre confiante quant à une reprise rapide. «Dans ce genre de cas, les autorités peuvent prendre des mesures superprovisionnelles sans avoir écouté nos arguments, c'est la procédure», souligne Philipp Mäder, responsable des relations médias de l'énergéticien.

Ce dernier assure que BKW dispose de toutes les autorisations nécessaires pour les travaux entrepris depuis le 11 août 2025. «Nous sommes encore en discussion avec deux propriétaires à propos des droits de passage et n'allons rien faire sur leurs terrains tant que cela ne sera pas réglé», ajoute-t-il. Philipp Mäder indique aussi que l'entreprise transmettra sans délai à la DTT les documents idoines. «Nous partons du principe qu'après l'examen matériel, la demande d'arrêt des travaux sera rejetée et que nous pourrions les poursuivre comme prévu», termine-t-il, très optimiste.

